

Délibération : N°2021-03-16 : 06

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 16 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'administration électronique du 07/12/2020.

Compte tenu des demandes de modifications de M. Patrick LACROIX-DESMAZES au compte rendu du conseil d'administration du 7 décembre 2020 et sans remarques complémentaires des autres membres du conseil d'administration, il est procédé au vote :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 17

Pour : 17 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

Le procès-verbal du Conseil d'administration électronique du 07/12/2020 est approuvée par les membres présents et représentés du Conseil d'Administration avec 17 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 16 mars 2021

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

